

L' Abeille.

8me Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

8me Année

VOL. VIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 15 DÉCEMBRE 1859.

No. 12.

Correspondance.

NOTES HISTORIQUES

SUR LA

BAIE SAINT PAUL.

(Suite.)

Quoiqu'il en fût, les travaux commencèrent en 1814, et l'église fut allongée avec deux grandes chapelles latérales, et ornée à l'intérieur. Elle est demeurée ce qu'elle fut faite alors (excepté le clocher actuel qui ne fut fait qu'en 1826), jusqu'à l'année dernière, où elle a été complètement réparée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et ce n'était pas sans besoin : les bancs surtout demandaient en toute hâte des successeurs, car Mr. Lelièvre, dans la vue d'épargner l'argent de la fabrique, alors endettée, avait obligé chaque propriétaire de banc de le faire lui-même à ses frais, et l'on pouvait voir encore l'année dernière quelle multitude de petits chefs-d'œuvre en était résulté.

Mr. Lelièvre, devenu vieux et impotent des jambes, reçut, en octobre 1827, pour vicaire, Mr. Louis Poulin, aujourd'hui curé de St. Isidore, qui resta avec lui, en cette qualité de vicaire, jusqu'au mois de décembre de l'année suivante. Mr. Lelièvre se retira alors dans sa maison et laissa le soin de la cure à Mr. Poulin qui desservit la paroisse jusqu'à la St. Michel de l'année suivante 1829.

Pendant les quelques mois qu'il desservit la baie St. Paul, Mr. Poulin fit faire un chemin couvert pour aller de l'église à la sacristie, et mit fin par là à l'usage ou plutôt à l'abus de passer par le chœur pour aller à la sacristie.

M. Lelièvre mourut le 21 juillet, 1839, à l'âge de 76 ans et sept mois, et fut enterré, le 23, dans le chœur de l'église, par M. Pilote, Supérieur actuel du Collège de Ste. Anne. C'est lui qui avait fait bâtir, sur le terrain à l'usage du curé, le presbytère que l'on a détruit l'année dernière pour faire place à celui que l'on vient de construire, et dont M. le curé Trudelle a pris possession le 7 septembre dernier. — M. Lelièvre avait été curé de la Baie St. Paul dans des années d'abondance et dans un temps où le blé était chose si commune, que quelques habitants en faisaient même

manger à leurs chevaux. Il avait donc pu amasser une fortune assez considérable ; mais malheureusement pour les bonnes œuvres, qu'il n'aurait pas oubliées dans ses dernières volontés, il fut volé à plusieurs reprises. Malgré cela cependant, c'est à lui que la paroisse est redevable du terrain sur lequel est bâti le couvent et la belle propriété acquise pour une école supérieure.

Mr. Bernard Benjamin Decoigne, ordonné prêtre le 22 Août 1819, remplaça Mr. Poulin et fut nommé curé de la Baie le 17 Septembre 1829.

C'est encore un curé qui a laissé un profond souvenir dans la paroisse ; il était d'une activité rare, le travail et les affaires étaient son élément et malgré les difficultés qu'il eut à surmonter, il fit bien des améliorations. C'est lui qui fit bâtir le presbytère actuel de la Petite-Rivière et cette paroisse cessa alors d'être desservie par les curés de la Baie et eut un prêtre résidant. Mr. Pierre Clément, ci-devant curé de St. Urbain et aujourd'hui résident à la Baie St. Paul, fut le premier curé de la Petite Rivière ; ce fut la dernière mission attachée à cette paroisse, l'Île-aux-Coudres, la Malbaie et les Eboulements ayant des curés résidants depuis longtemps. Quant à St. Urbain, démembrément de la Baie St. Paul, cette paroisse eut un prêtre résidant en octobre 1827 et ce fut Mr. Thomas Férusse Destroismaisons dit Picart, aujourd'hui curé de St. François de l'Île d'Orléans, qui fut le premier curé de cette paroisse.

Mr. Decoigne aimait beaucoup les cérémonies de l'église et les faisait observer si bien et avec tant de ponctualité que M. Monseigneur Signay, si particulier sous ce rapport, étant en visite pastorale lui fit le compliment que les cérémonies de l'église se faisaient mieux à la Baie St. Paul qu'à la Cathédrale, et ceux qui ont été témoins de la manière digne dont tout se faisait savent combien ce compliment était mérité. Sous ce rapport Mr. Decoigne n'a été surpassé par personne en Canada.

Pendant les années 1834, 1835 et 1836 la paroisse fut affligée d'une grande famine. On fit des processions et des prières publiques pour obtenir de voir la fin de ce

fléau. Avec la permission de Monseigneur, la fabrique se rendit caution d'une somme de seize cents piâtres que le gouvernement prêta pour soulager les pauvres, laquelle somme n'a jamais été redemandée.

Mr. Decoigne était d'un caractère extrêmement gai, jovial, sensible et communicatif ; d'un cœur plein d'une bonté qui le rendait libéral et prodigue, on peut dire à l'excès envers les pauvres. Aimant tout le monde, il lui fallait en retour des amis, mais avec la meilleure volonté du monde on ne peut plaire à tous également : aussi un de ses anciens amis devenu mécontent suscita contre lui un procès qui lui causa tant de chagrin qu'il fut attaqué d'une maladie de cœur qui l'enleva subitement le 19 mars 1840 dans la maison d'un de ses amis du nom de Louis Pilote où il s'était arrêté en allant à St. Urbain. Il fut enterré le 23 dans le chœur de l'église par M. Boucher, aujourd'hui curé de St. Ambroise de la Jeune Lorette.

Mr. Clément, alors curé de la Petite-Rivière, était au presbytère de la Baie lorsqu'on vint annoncer la mort subite de Mr. Decoigne. Il présida aux préparatifs de la sépulture et continua à desservir la paroisse jusque vers la mi-octobre de cette même année, c'est-à-dire, jusqu'à l'arrivée de Mr. Chauvin, successeur de Mr. Decoigne.

Mr. Marc Chauvin, Curé de Ste. Anne de la Pérade, remplaça donc Mr. Decoigne vers la mi-octobre 1840 et desservit la paroisse pendant 16 ans. Il y vint avec le titre de vicaire-général que lui donna alors Monseigneur Signay. Le nom de M. Chauvin ne pourra jamais être oublié à la Baie St. Paul où il a laissé un monument durable de son zèle pour l'éducation — le Couvent des Sœurs de la Congrégation.

Depuis long-temps il était question de cet établissement, le seul de ce genre dans toute la côte du nord. Dès le 7 février 1833 Monseigneur Signay, alors coadjuteur, écrivait à M. Lelièvre pour l'engager à donner un nouveau terrain pour placer ce couvent. M. Decoigne fut chargé de terminer cette affaire et réussit à faire donner le nécessaire. Il ne s'agissait